

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 08.028**

L'An deux Mille Huit, le 14 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 7 avril 2008

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 7 avril 2008

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux;

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme LIGEARD représentée par M. GONZALEZ

Mme PELLET représentée par M. DENIS

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 33

Monsieur GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN  
DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE LES JARDINS DU MONDE

**RAPPORTEUR** : M. LE DEPUTE-MAIER

**VOTE** : 3 ABSTENTIONS

**UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

La ville de Royan est actionnaire de la Société d'Economie Mixte Locale Les Jardins du Monde.

Conformément à l'article 14 des statuts de ladite société, le conseil municipal dispose de dix sièges au conseil d'administration composé de dix-huit membres.

Le conseil municipal doit donc désigner :

- Un représentant pour assurer la représentation de la Ville au sein des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société
- Dix représentants de la Ville pour assurer la représentation de la Ville au sein du Conseil d'Administration.

Le conseil municipal doit également autoriser le mandataire de la Ville à accepter les fonctions de Président du conseil d'Administration de la société ou de Président assurant les fonctions de Directeur Général de la société.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

### **DESIGNE**

- comme représentant du Conseil Municipal au sein des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SAEML Les Jardins du Monde :

- M. .DENIS

- comme représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de la SAEML Les Jardins du Monde :

- M. LE GUEUT  
- M. DENIS  
- M. POTENNEC  
- Mme LECOMTE  
- M. LABIA

- Mme DOUMECQ  
- Mme WILLMANN  
- M. GIRAUD  
- Mme CHABANEAU  
- M. MERLE

- comme mandataire de la Ville :

- M. LE GUEUT

## **DECIDE**

- d'autoriser son mandataire, M. LE GUEUT à accepter les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la SAEML Les Jardins du Monde ou de Président assurant les fonctions de Directeur Général.
- d'autoriser ses représentants au sein du Conseil d'Administration de la SAEML Les Jardins du Monde à accepter tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration, le Directeur Général ou le Président assumant les fonctions de Directeur Général de la SAEML.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 16 avril 2008

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Henri LE GUEUT